



Éditorial

Tous ensemble, tous ensemble! Hey! Hey!



Je commencerai par une devinette: «Quel est le rapport entre une locomotive et Val-de-Ruz»? Sans vous faire perdre de temps et sans devoir vous déplacer à la gare des Hauts-Geneveys pour y admirer les trains, ce sont les axes en acier des roues en plastique d'une bonne partie des locomotives de la célèbre marque de briques de construction LEGO qui sont fabriqués dans l'usine CODEC SA à Dombresson.

Oui, plusieurs entreprises vaudruziennes ont des débouchés dans de nombreux pays avec des produits d'une qualité typiquement suisse, tant dans l'horlogerie que dans les sécateurs, dans les filtres de tout genre ou encore dans le domaine des machines-outils. Petites ou grandes, familiales ou multinationales, leur réputation n'est plus à faire; preuve en est la distinction que la direction de CODEC SA a reçue au Swiss Tech Convention Center d'Ecublens, à mi-novembre 2024, pour sa 2^e place au Prix SVC Suisse romande qui récompense, tous les deux ans, des entreprises exemplaires.

Le même mois, c'était au tour de la coopérative D/Clic Terroirs, plateforme de distribution de produits du terroir à Cernier, d'être nommée au Kursaal de Berne lors de l'agroPrix 2024, manifestation nationale récompensant les innovations dans l'agriculture suisse.

Le Conseil communal se réjouit de ce développement et il est agréable de constater le nombre impressionnant de cérémonies traditionnelles de «pose de la première pierre» organisées sur son territoire durant les derniers mois, démontrant par là-même la vitalité économique de la vallée.

À l'effet de renforcer cet élan positif, le dicastère responsable de l'économie organisera prochainement une manifestation qui regroupera les «patrons d'entreprises vaudruziennes». À cette occasion, entrepreneurs, directeurs, responsables de PME, artisans, indépendants ou commerçants sont invités à échanger afin de mieux se connaître, pour être plus forts ensemble, pour faire vivre notre commune et favoriser la création de 1'000 emplois à l'horizon 2035, tous domaines confondus, selon la vision à long terme du programme de législation communal 2024-2028.

La balle est dans votre camp: que vous produisiez, vendiez ou acquériez biens ou services, l'économie locale a besoin de vous.

Jean-Claude Brechbühler, conseiller communal

Lecture publique

La bibliothèque publique communale de Val-de-Ruz à Fontainemelon, rue de Bellevue 3, est exceptionnellement fermée le **mercredi 19 mars 2025**. Réouverture le jeudi 20 mars 2025 selon les horaires habituels.

Les rencontres «Né pour Lire» auront lieu de **09h00 à 10h00**, pour le premier semestre 2025, les:

- vendredis: 14 mars et 16 mai;
- mercredis: 9 avril et 11 juin.

Ces moments d'échange sont destinés aux enfants jusqu'à cinq ans. Plus d'informations sur www.nepourlire.ch.



Archives

15 ans déjà que les communes gèrent ensemble leurs archives

Le 1^{er} octobre 2009 prenait effet la Convention relative à la constitution d'un service intercommunal d'archivage ratifiée par les Conseils communaux de Chézard-Saint-Martin, Corcelles-Cormondrèche et Cortaillod.

Ce service a pour but de professionnaliser la gestion documentaire et l'archivage dans les communes, de mutualiser les ressources et de répondre à la législation et aux normes archivistiques en vigueur. Depuis 2012, les activités d'archivage sont prises en charge par une équipe professionnelle aux profils complémentaires.

Un «petit» service qui offre une large gamme de prestations pour la gestion documentaire ou l'archivage numérique à des communes de tailles variées, dont Val-de-Ruz, et qui sert aussi d'exemple dans d'autres cantons pour la mutualisation des solutions déployées.

Pour en savoir plus sur le service intercommunal d'archivage: <https://www.siar.ch/>.

Travaux

Route entre Chézard-Saint-Martin et Dombresson

Les travaux entre Chézard-Saint-Martin et Dombresson ont repris et vont se poursuivre jusqu'à l'été, engendrant les perturbations suivantes:

- depuis le 3 mars 2025 et pour une durée de trois semaines, la circulation est interdite sur la route reliant Chézard-Saint-Martin au giratoire de Moulin des Sauges, en contrebas de Savagnier;
- à partir du 24 mars 2025, l'interdiction concerne la route entre Chézard-Saint-Martin et Dombresson, dans les deux sens. Les riverains ont un accès garanti à leur propriété.

Réouverture temporaire de toutes les routes du 16 au 19 mai 2025 à l'occasion de la foire de Dombresson.

Merci de respecter la signalisation en place.

Découverte du mois

La stèle Bourbaki à Boudevilliers

En plein milieu du cimetière de Boudevilliers trône, depuis 1873, une imposante stèle portant les noms des dix soldats français de l'armée de l'Est décédés à Landeieux en 1871. Ils font partie des tous premiers malades soignés dans cet hôpital.

Au cours de la guerre franco-prussienne de 1870, les troupes du général Bourbaki sont acculées par les forces allemandes dans la région de Pontarlier.

Craignant le débordement des combats sur sol helvétique, le général Herzog préserve la neutralité suisse en acceptant l'internement des Français.

En 72 heures, 87'847 soldats désarmés et aux abois sont accueillis au Val-de-Travers, puis répartis dans l'ensemble du pays.

Cette action humanitaire exceptionnelle marque le baptême du feu pour la Croix-Rouge, fondée moins de cinq ans auparavant.

Sources: Maurice Evard et Croix-Rouge suisse



Anniversaire

Fête ses 90 ans en ce mois de mars 2025:

- Fatton François, à Chézard-Saint-Martin.

Offres d'emploi

La Commune recherche:

- 1 apprenti employé de commerce CFC de 1^{re} année (F/H), pour la rentrée d'août 2025;
- 1 architecte communal (F/H) à 100 %, pour le service des bâtiments et de l'énergie, de suite ou à convenir.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, le service des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Davantage d'informations à la rubrique «Offres d'emploi» sur www.val-de-ruz.ch.



Objets trouvés

Les objets trouvés sont déposés auprès du contrôle des habitants à Cernier et non au poste de police. Les bicyclettes sont entreposées dans les locaux des travaux publics.

En cas de perte, il convient de consulter l'inventaire des objets trouvés sur le site internet communal à la rubrique «Démarches administratives – Objets trouvés».

Si le descriptif d'un objet correspond à la recherche ou si des informations supplémentaires sont nécessaires, le service du contrôle des habitants renseigne à cdh.vdr@ne.ch ou au 032 886 56 23.

En ce qui concerne les deux-roues, le contact se fait par l'adresse tp.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 35.

Pour les objets perdus hors du territoire vaudruzien, rendez-vous est donné sur le site internet www.easyfind.ch. Les bureaux des objets trouvés de cantons, communes et entreprises de transport membres du service «objets trouvés suisse» y annoncent leurs objets.



Conseil général

Lors de sa séance du 17 février 2025, le Conseil général a pris les décisions suivantes:

Objet	Pour	Contre	Abst.
Programme de législature 2024-2028: pris en considération	à l'unanimité		
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 1'230'000 pour des mesures contre les eaux de ruissellement à Fontaines: acceptée	à l'unanimité		
Postulat PO25.001 «Mesures contre les eaux de ruissellement en amont du village de Fontaines»: accepté	18	3	16
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 188'000 pour la révision des plans d'alignement routiers: acceptée	à l'unanimité		
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 120'000 pour un relevé de l'état du réseau routier: acceptée	36	1	0
Recevabilité matérielle de l'initiative populaire communale «Pour l'introduction de la gratuité des infrastructures communales pour les juniors/jeunes des associations locales afin de soutenir la formation de la relève dans la commune de Val-de-Ruz»: acceptée	à l'unanimité		
Modification du règlement général (Commission consultative en matière d'accueil extrafamilial): acceptée	à l'unanimité		
Classement du postulat PO23.006 «Pour le renforcement de la Commission consultative en matière de structures d'accueil pré et parascolaire»: accepté	à l'unanimité		

Les rapports figurent sur le site internet communal. Il a en outre été donné réponse à une question.

Annuaire en ligne

La Commune met à disposition des commerces, des artisans et des entreprises un annuaire en ligne sur www.val-de-ruz.ch pour offrir une bonne visibilité de leurs activités à la population vaudruzienne.

Afin de rendre ce support attractif et dynamique, il est essentiel que les prestataires mettent à jour les données par le biais du formulaire qui se trouve sur le site internet communal à la rubrique «Découverte/ Commerces, artisans, industries/Formulaire».

La chancellerie renseigne à commune.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 22.

Ramassage des déchets verts

Le ramassage des déchets verts «porte à porte» recommence dès le **lundi 17 mars 2025**, aux jours et horaires habituels.

Il est important que les contenants soient identifiables. Pour ce faire, il convient d'apposer, sur les quatre côtés, un grand V (30 cm minimum) de couleur claire.

Le MemoDéchets 2025 reçu en tout-ménage renseigne au sujet des contenants et déchets verts acceptés. Tout ce qui est non conforme n'est pas relevé.

Le service des travaux publics renseigne à tp.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 35.

Ça watt, ou bien?

Comparons l'énergie

L'énergie, c'est un peu comme une force magique qui permet de tout faire fonctionner autour de nous: une voiture qui roule, une ampoule qui s'allume ou même notre corps en train de bouger; tout cela, c'est grâce à l'énergie.

Il existe différentes formes d'énergie; en voici quelques-unes:

1. **L'énergie du mouvement.** Quand nous courons, nous utilisons de l'énergie pour nous déplacer;
2. **L'énergie lumineuse.** C'est celle qui vient du soleil ou des ampoules et qui permet de voir;
3. **L'énergie thermique.** Quand on fait bouillir de l'eau pour du thé, c'est l'énergie qui crée la chaleur;
4. **L'énergie électrique.** C'est celle qui alimente smartphones, cuisinières ou télévisions.

Toutes ces formes d'énergie ont une unité commune, le kilowattheure (kWh), à ne pas confondre avec le kilowatt (kW) qui est une unité de puissance.

Dans l'alimentation, on utilise d'autres unités d'énergie, comme le kilojoule (kJ) et la kilocalorie (kCal). Voici quelques équivalences énergétiques:
3'600 kJ = 1 kWh;
860 kCal = 1 kWh.
Par exemple, 100 grammes de chocolat contiennent 2'487 kJ, soit environ 0,7 kWh.

À titre de comparaison, un cycliste montant à La Vue-des-Alpes depuis Cernier augmentera son énergie potentielle de 0,1 kWh, soit un peu moins d'une ligne de chocolat. En conclusion, un carré de choc, ça se mérite!



Ensemble, agissons pour un avenir durable